VILLE DE NOYELLES-GODAULT

–

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 MARS 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 mars 2023 à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

Cette réunion était présidée par M. Gérard BIZET, Maire.

–

Présents :
Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, LE GENDRE Mickaël.

Ont donné procuration
Mme OUDJIAL Samra à M. ROHAUT Hervé
M. DAPVRIL Eric à Mme DUFRENNE Arlette
Mme SENECHAL Jeanne à M. STAWSKI Patrice
Mme BOTTE Marina à Mme DURIEZ Marie-Christine

Secrétaire de séance : Mme DIFILIPPO Maryse

—

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 novembre 2022
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :

AFFAIRES GENERALES / CAHC

1. Règlement intérieur du Conseil Municipal / Relecture
2. CAHC / Rapport annuel 2021 du service communautaire d'élimination des déchets

FINANCES / AFFAIRES SOCIALES

3. Orientation budgétaire 2023 / Débat
4. Garantie d'emprunt NOREVIE / Avis de principe
5. Fonds de concours communautaire « piscine » / Sollicitation pour 2022
6. Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur de logement social 2022-2028 (PPGDID) / Convention

URBANISME / TRAVAUX

7. Résidence Les Ecrivains / Dénomination des bâtiments
8. Ouvrage d'assainissement et d'eau de l'opération Résidence de l'Europe / Convention

ENVIRONNEMENT

9. Saisonniers espaces verts / Recrutement

PERSONNEL COMMUNAL / SECURITE

10. Police municipale / Vacation pour formation au maniement des armes

AFFAIRES SCOLAIRES

11. Classes transplantées à la neige 2023 / Accompagnement d'un élève par un parent

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal par le secrétaire de séance, le quorum étant atteint, la séance commence.

M. le Maire met le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2022 à l'approbation du Conseil Municipal. Le document est validé à l'unanimité, sans remarque.

Relecture du règlement intérieur du Conseil Municipal

M. le Maire explique qu'il s'agit de revoir l'article du règlement intérieur relatif au droit d'expression des élus, notamment lié à la tribune du journal municipal. Il informe l'assemblée de la démission d'Emilie DELANNOY du groupe NOYELLES-EXPANSION et précise que la répartition de cette rubrique doit changer pour être équitable et suffisante.

Mme Emilie DELANNOY prend la parole pour expliquer les motivations de sa démission.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Avis sur le rapport annuel communautaire sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2021

M. le Maire relate les principaux éléments figurant dans le rapport communiqué aux élus, portant sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets produit par la Communauté d'Agglomération au titre de l'année 2021, ayant compétence en la matière. Il précise notamment que le centre de tri d'Evin-Malmaison a traité 19 531 tonnes de déchets sélectifs issus des collectes en porte à porte sur le territoire du SYMEVAD et 1 100 tonnes de cartons issus de la collecte « commerçants ». Il ajoute par ailleurs que le coût total de fonctionnement du service de collecte et d'élimination des déchets ménagers s'est élevé en 2021 à 154 €/habitant.

Acte pris à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Débat sur les orientations budgétaires 2023

Mme Valérie BIEGALSKI, Adjointe au Maire en charge des finances, présente les orientations budgétaires de l'équipe municipale.

Concernant le 1er bilan qui peut être fait (avant le compte administratif qu'il s'agira de voter en avril prochain), voici une vue des grandes masses financières au 31 décembre 2022.

	Section de fonctionnement		**Section d'investissement**		**Total du budget (Toutes sections confondues)**	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations	7 232 421,00	7 809 939,41	1 447 966,42	1 483 016,14	8 680 387,42	9 292 955,55
Restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00	343 105,42	0,00	343 105,42	0,00
Résultats reportés Exercice N-1	0,00	2 643 818,26	147 201,10	0,00	147 201,10	2 643 818,26
Totaux	**7 232 421,00**	**10 453 757,67**	**1 938 272,94**	**1 483 016,14**	**9 170 693,94**	**11 936 773,81**

En section d'investissement, le résultat brut de l'année est de + 35 042,72 €. Le résultat net après reprise des restes à réaliser et des reports est de – 455 256,80 € (besoin de

financement de la section). En section de fonctionnement, le résultat brut de l'année est de + 577 518,41 €. Le résultat net après reprise des reports est de + 3 221 336,41 € (excédent global de la section). De tout ceci, relève un excédent net à hauteur de 2 766 079,87 €, déduction faite du besoin de financement cité ci-dessus. Ces résultats seront reportés au budget primitif 2023.

L'élue aux finances indique une diminution des dépenses des charges à caractère général en lien avec la maîtrise des dépenses sur plusieurs postes et l'effort considérable des services et des élus pour y parvenir. Les charges de personnel sont en évolution en raison de la hausse du point d'indice et du remplacement, par des contractuels, d'agents titulaires en arrêt maladie. Quant aux recettes, il faut compter le filet de sécurité instauré par l'Etat au regard de l'inflation, le produit de la vente d'immeubles, des ressources issues de la taxe locale sur la publicité extérieure, etc.

Mme BIEGALSKI revient sur les principales réalisations en matière d'investissement : création de bureaux et faux-plafond à la mairie, fourniture et pose de portes automatiques à la mairie, installations d'alarmes PPMS dans les 4 écoles, réfection des chéneaux de l'école Cathelain, acquisition de l'immeuble « FILIERIS », pose de serrures électroniques pour la sécurisation des bâtiments, aménagement de l'impasse Ferry, démolition de deux immeubles rue Ferry, solde de la création de l'aire de covoiturage, extension du réseau électrique rue de Verdun, réaménagement du square rue Victor Hugo, remplacement de caméras sur différents sites, audit technique des bâtiments communaux, guichet numérique des autorisations d'urbanisme, acquisition d'un engin télescopique, d'une auto-laveuse, de VPI pour les écoles primaires, de panneaux d'affichage dans les quartiers, d'un porte-charge, d'un cinémomètre, de défibrillateurs, de logiciels divers, etc. Au titre des subventions, Mme BIEGALSKI énonce un montant total d'aides de 532 649 € (FCTVA, aides de l'Etat, du Rectorat, de la Région, du Département, de la CAF…).

Elle indique la diminution importante et incessante de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 10 ans (perte depuis 2012 de 88 % de DGF). Mme BIEGALSKI a indiqué un état de la dette au 1er janvier de l'année de 1 587 069 €, projeté à 1 333 333 € au 31 décembre 2023.

Mme BIEGALSKI rappelle que le contexte international et national avec les prix de l'énergie, des matières premières et des produits alimentaires qui ne cessent d'augmenter ainsi que cette inflation galopante, augurent un avenir incertain pour tout le monde, y compris les Communes. Elle explique qu'à ce stade, cette pression fiscale ne doit pas porter sur les habitants. Le modèle économique du bloc communal évolue car une part croissante des recettes perçues ne sont plus acquittées par le contribuable mais versées par l'Etat. C'est notamment le cas depuis la disparition de la taxe d'habitation. Ce changement associé à l'inflation amène à redoubler de prudence. Mme BIEGALSKI reprend les termes d'une récente étude de l'association des Maires de France, selon laquelle 85% des Communes prévoient une augmentation de leurs dépenses de fonctionnement cette année et 71% d'entre elles vont réduire leurs investissements. NOYELLES-GODAULT n'échappe pas à cette règle et elle annonce que 2023 sera l'année de constitution d'une épargne de précaution. La collectivité a mis en place depuis plusieurs années des mécanismes de suivi budgétaires rigoureux et ce dispositif est plus que jamais d'actualité. Durant le dernier trimestre 2022, un plan de sobriété énergétique a été réfléchi, se traduisant par un certain nombre de mesures très répandues au sein des collectivités voisines : baisse du chauffage à 19 degrés dans les bâtiments communaux, extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h. Mme BIEGALSKI rappelle que ces choix ne sont pas faciles à faire mais c'est cela aussi le rôle des élus que de prendre des décisions pour l'intérêt local en identifiant bien les conséquences, les expliquer et les assumer.

Quant aux projets 2023 proprement-dits, Mme BIEGALSKI propose les orientations suivantes :

- <u>Le cadre de vie des habitants sera la 1ère priorité :</u>
    - Aires de jeux et mobilier urbain (bancs, par exemple) près de la médiathèque .

- Implantation du poumon vert sur les anciens terrains Metaleurop, propriété communale, situés entre la résidence de la Deûle et la rue Malfidano. Le projet initial prévoyait un espace gazonné, des aires de jeux, du mobilier urbain. Une actualité récente liée au problème de saturnisme, le principe de précaution, nous oblige à opter pour l'implantation d'un espace boisé, végétalisé.
- City stade au stade Coubertin pour des raisons de sécurité et ainsi éviter des nuisances sonores.
- Application mobile interactive qui va permettre d'informer les citoyens et d'alerter sur différents sujets. Ce projet est développé avec la Communauté d'Agglomération pour notamment réduire les coûts.

- La sécurité sera la seconde priorité :
  - Sécurisation des rues Gambetta, Breton et Chemin des Croix en lien avec le Département.
  - Installation de la vidéo-protection au rond-point Pasteur/Breton (ce projet portera à 165 le nombre de caméras dans la ville, signe que la sécurité des habitants est une de nos préoccupations majeures).

- Les gains d'énergie seront la 3ème priorité avec le diagnostic et des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments communaux.

L'étude « accès territoires » de la banque postale de Juin 2022 a rapporté que les Collectivités Territoriales dépensent en moyenne 62 € par habitant par an pour l'énergie (pour 53 € en 2010). Les Communes sont particulièrement concernées et c'est le cas de Noyelles-Godault. La hausse des coûts énergétiques (x 5 pour le gaz et x 8 pour l'électricité) et la revalorisation envisagée de 600% des tarifs du groupement de commande porté par la FDE ont un impact direct et significatif sur les équilibres financiers de la commune.

Mme BIEGALSKI annonce la réalisation d'un audit technique complet de tous les bâtiments communaux (structurel et fonctionnel) par un bureau d'étude de façon à obtenir un plan pluriannuel de travaux à la fois préventif et curatif afin de permettre aux équipements de bien vieillir. Un volet « économies d'énergie » est également intégré de façon à aider les usagers à mieux utiliser les espaces, rationaliser leur utilisation et mettre en place un programme de travaux. Cet audit permet aujourd'hui d'estimer à environ 550 000 € les coûts de rénovation et d'entretien (hors concessionnaires et hors diagnostic amiante et plomb) en tenant compte également que les prix actuels pourront être amenés à évoluer, au vu de la conjoncture mondiale fluctuante.

Outre ces objectifs prioritaires, 2023 sera aussi, l'année :

- De sortie de convention avec l'Etablissement Public Foncier portant sur la friche dite Mousseron II et l'acquisition par la Commune du foncier mais aussi sa revente au promoteur pressenti ;
- De la réflexion autour du projet de la maison de la jeunesse ;
- De l'engagement de la Commune dans le dispositif du renouveau du bassin minier (ERBM).

Pour ces projets structurants, l'épargne constituée est la bienvenue mais ne sera pas suffisante et le recours à l'emprunt sera nécessaire. Mme BIEGALSKI propose que les taux d'imposition restent inchangés.

Enfin, Mme BIEGALSKI précise la poursuite des actions menées chaque année, notamment en direction des écoles à savoir :

- L'organisation des classes transplantées à la neige.
- L'équipement en matériel informatique des écoles publiques.
- Le versement d'un forfait pour les écoles privées tel que défini dans la loi.
- La programmation culturelle et le soutien aux associations via la mise à disposition de locaux et un soutien financier.

Mme Marie-Christine DURIEZ, pour le groupe RASSEMBLEMENT NATIONAL, indique que les bases locatives ont été augmentées de 7 % pour l'année 2023 par l'Etat et attire l'attention des citoyens à ce propos.

Mme Marie-Christine DURIEZ, à propos du filet de sécurité, alerte l'assemblée sur les critères liés à ce dispositif, souhaitant que cette aide financière ne signifie pas pour autant que les finances locales ne soient pas au beau fixe. Mme BIEGALSKI acquiesce et précise qu'il s'agissait pour 2022 d'une avance et que la Direction des Finances Publiques allait recalculer cette aide exceptionnelle selon les indicateurs du bilan de fin d'année. Elle ajoute que la Commune n'a aucune certitude de conserver cette avance et d'obtenir le reliquat estimé par l'Etat.

Mme Marie-Christine DURIEZ, enfin, dit supposer une recette issue de la vente du foncier de la friche MOUSSERON II, après que la Commune ait racheté les terrains à l'Etablissement Public Foncier (EPF). M. le Maire annonce revenir sur le sujet prochainement car la Commune est en cours de discussion avec un promoteur mais qu'il est à prévoir une perte financière dans l'opération au regard du marché immobilier. M. le Maire informe les élus qu'une aide, dite Fonds friche pourrait être obtenue par la Commune et que les services municipaux travaillent avec les services de l'Etat sur le sujet.

Acte pris à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Accord de principe sur une garantie d'emprunt de NOREVIE sur l'opération Fonderie II

Mme Valérie BIEGALSKI porte à la connaissance de l'assemblée de la demande d'accord de principe de la Société NOREVIE d'une garantie d'emprunt concernant une opération de 36 logements individuels et semi-collectifs situés rue Joseph Fontaine (La Fonderie II). NOREVIE a déposé une demande d'agrément auprès de la DDTM. Il est proposé d'émettre un avis favorable de principe pour une garantie à hauteur de 50 %, le reste pourra être sollicité auprès d'autres institutions.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Sollicitation du fonds de concours dit « piscines » auprès de la CAHC

Mme Valérie BIEGALSKI rappelle que chaque année, la Commune demande à l'EPCI une aide financière dans le cadre du fonds de concours dédié pour favoriser l'apprentissage de la natation des enfants des écoles publiques. Il s'agit de frais de transport vers les équipements nautiques. En 2022, le coût du transport a été de 5 145 € et il sera demandé à la Communauté d'Agglomération un montant de 2 572,50 €, représentant 50 % de la dépense, comme le dispositif le prévoit.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Signature du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social 2022-28

Mme Valérie BIEGALSKI sollicite des membres du Conseil Municipal l'autorisation de signer une convention dans le cadre du plan cité ci-dessous élaboré par un collectif comprenant la CAHC, la CAF, les bailleurs sociaux et différents partenaires du monde du logement. Il s'agira de la mise en place d'un service d'accueil et d'information sur la période courant jusqu'en 2028.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Dénomination des bâtiments de la Résidence « Les Ecrivains » rue de Verdun

M. Hervé SIMON, Adjoint au Maire en charge des travaux et de l'urbanisme, soumet un projet de dénomination de deux bâtiments situés au sein de la Résidence Les Ecrivains, comme suit :
Bâtiment B : Béguinage Les Jasmins – Bâtiment C : Résidence Marguerite DURAS.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Signature de convention préalable à l'intégration au patrimoine communautaire des biens meubles et immeubles en eau et assainissement de l'opération Résidence de l'Europe

M. Hervé SIMON énonce que la SEM Territoires 62 a été autorisée à construire une opération constituée de 6 macro-lots et 36 lots, dénommée Résidence de l'Europe. Afin de prévoir l'intégration des biens en eau et assainissement au patrimoine communautaire, l'EPCI ayant la compétence, une convention préalable doit être signée entre la Commune, Territoires 62, la CAHC et VEOLIA Eau.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Recrutement de 3 saisonniers en espaces verts

M. Gil COLLIOT, Conseiller Délégué aux questions d'occupation du patrimoine écologique et des espaces verts, propose, comme les années précédentes, le recours à des contrats saisonniers de 6 mois afin de conforter l'équipe des espaces verts de la Commune. En 2023, le besoin de 3 contrats s'avère opportun.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Vacations pour la formation au maniement des armes de la police municipale

M. Bernard DELIERS, Adjoint au Maire en charge de la sécurité et du personnel communal, sollicite l'accord du Conseil Municipal pour mettre en place les vacations d'un formateur en direction des agents de police municipal. Il s'agit de 4 entraînements par an au maniement de différentes armes dont sont dotés les agents Noyellois.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Accompagnement d'un enfant en classes de neige par un parent pour motifs médicaux

Mme Marie-Charlotte DUPUIS, Adjointe aux affaires scolaires, informe l'assemblée d'une demande, motivée par un avis médical, par la famille d'un enfant diabétique nécessitant des soins quotidiens, pour accompagner ce dernier au séjour à la neige des classes transplantées. Au regard des motifs et du coût du séjour supporté par la Commune, il a été proposé à la famille un accord sous réserve d'une participation financière et ce, par équité. Le parent accompagnateur règlera ainsi la somme de 200 € et la Commune gardera à sa charge le reliquat de 245 €.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Informations

Au titre des pouvoirs délégués à M. le Maire par le Conseil Municipal, celui-ci informe l'assemblée avoir signé la reconduction du bail conclu avec l'Education Nationale pour accueillir l'Inspection dans les locaux communaux situés 6 rue de Verdun.

La séance est close à 19 h 30, M. le Maire remercie l'ensemble des élus présents et informe l'assemblée de la prochaine réunion de Conseil Municipal le 4 avril 2023.

La secrétaire de séance, Le Maire,

Maryse DIFILIPPO **Gérard BIZET**

Affiché et publié à la porte de la Mairie conformément à l'article l. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Annexe du Procès-Verbal du Conseil Municipal
du 7 mars 2023
Détail des votes

Relecture du règlement intérieur du Conseil Municipal
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Avis sur le rapport annuel communautaire sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2021
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Débat sur les orientations budgétaires 2023
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Accord de principe sur une garantie d'emprunt de NOREVIE sur l'opération Fonderie II
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Sollicitation du fonds de concours dit « piscines » auprès de la CAHC
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric,

DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Signature du plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur de logement social 2022-28

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Dénomination des bâtiments de la Résidence « Les Ecrivains » rue de Verdun

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Signature de convention préalable à l'intégration au patrimoine communautaire des biens meubles et immeubles en eau et assainissement de l'opération Résidence de l'Europe

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Recrutement de 3 saisonniers en espaces verts

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Vacations pour la formation au maniement des armes de la police municipale

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)

Accompagnement d'un enfant en classes de neige par un parent pour motifs médicaux

A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra (par procuration), LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne (par procuration), DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël.)